

Du Bronze moyen à l'aube du Moyen âge, un lieu de culte révélateur de la fonction insulaire atlantique : Ouessant - Mez-Notariou

M. Jean-Paul Le Bihan

Citer ce document / Cite this document :

Le Bihan Jean-Paul. Du Bronze moyen à l'aube du Moyen âge, un lieu de culte révélateur de la fonction insulaire atlantique : Ouessant - Mez-Notariou. In: Aremorica. Études sur l'ouest de la Gaule romaine, n°1, 2007. pp. 15-37;

doi : <https://doi.org/10.3406/aremo.2007.850>;

https://www.persee.fr/doc/aremo_1955-6713_2007_num_1_1_850;

Fichier pdf généré le 22/02/2024

Jean-Paul LE BIHAN*

Du Bronze moyen à l'aube du Moyen Âge, un lieu de culte révélateur de la fonction insulaire atlantique : Ouessant - Mez-Notariou

Bien que l'étude n'en soit pas achevée, cet article présente un site de sanctuaire ou d'activités à caractères religieux, occupé du Bronze moyen à la fin de l'Antiquité romaine, sans doute détruit et abandonné au début du haut Moyen Âge.

Introduction : Le site

À la pointe nord-ouest de la Bretagne, l'île d'Ouessant, la terre la plus occidentale de la métropole, émerge à la rencontre de l'océan Atlantique et de la Manche. Distante de 20 km du continent, elle possède un caractère insulaire fort (Le Bihan, Villard, 2001) (fig. 1).

En position centrale, le site est implanté sur le flanc sud-ouest de la colline Saint-Michel, sur un replat délimité au sud par le vigoureux talweg qui traverse l'île d'est en ouest et, à l'ouest, par un autre talweg moins marqué, orienté nord-sud, affluent du précédent. Le sol du gisement archéologique descend donc en pente douce vers le sud - sud-ouest. L'assiette du site correspond à une terrasse d'une centaine de mètres de large du nord au sud, étendue au pied d'une croupe de roches granitiques mais au-dessus d'un talweg creusé dans des micaschistes. Dans la zone fouillée, l'arène de décomposition des granites est recouverte par des limons issus du colluvionnement, de dépôts éoliens et de l'occupation humaine.

L'étendue du site est difficile à déterminer car aucun indice apparent ne renseigne à ce sujet. L'état des fouilles et la topographie générale des lieux et de la terrasse sur laquelle s'assoit le site archéologique suggèrent une superficie d'au moins 2 hectares. La vocation religieuse du site suggère que la colline Saint-Michel qui le domine au nord-est ainsi que le talweg qui borde à l'ouest étaient inclus dans cet ensemble.

* Directeur du Centre de recherche archéologique du Finistère.

Article écrit en collaboration avec Jean-Paul GUILLAUMET, directeur de recherche au CNRS, Patrice MÉNIEL, directeur de recherche au CNRS, Julia ROUSSOT-LARROQUE, directrice de recherche émérite au CNRS, Jean-François VILLARD, archéologue à l'INRAP.

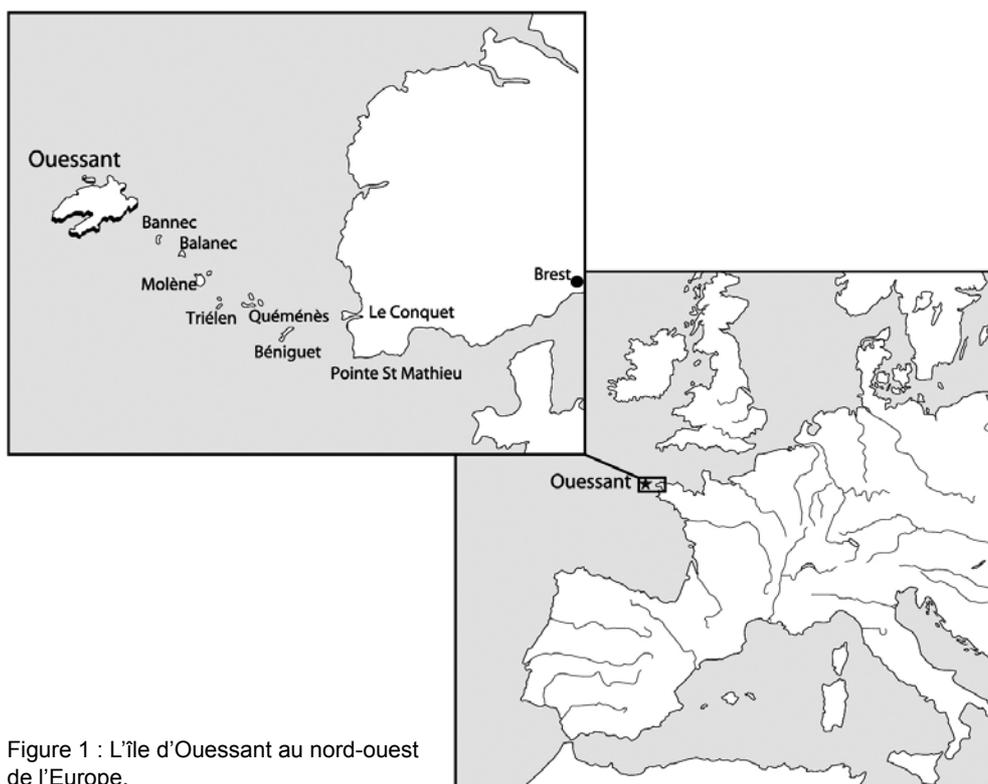


Figure 1 : L'île d'Ouessant au nord-ouest de l'Europe.

(Document J.-P. Le Bihan, J.-F. Villard / C.R.A.F.)

Éléments d'habitat structurant le site et son histoire (fig. 2)

Des indices d'occupation néolithique apparaissent au cœur de l'épaisse couche de limon recouvrant la zone centrale du site (secteur 1) mais c'est à partir du Bronze ancien et moyen qu'apparaissent d'importantes traces d'habitat. Pour cette époque, la partie septentrionale du site livre des vestiges d'architecture et d'activité métallurgique (secteurs 2 et 5). Ceux-ci s'étirent sur une longueur est-ouest de près de 150 m. Des centaines de trous de poteaux et des alignements de pierres plates évoquent des substructions de bâtiments.

Tout au long du Premier âge du Fer s'implante un important village à organisation spatiale stricte. La durée d'occupation se situe vraisemblablement autour de 300 ans pour une population moyenne et constante comprise entre 200 et 400 habitants (Le Bihan, Villard, 2001).

Parmi les vestiges du village du Premier âge du Fer, quelques trous de poteaux livrent des tessons de La Tène finale. Toutefois, et en dépit de l'abondance de vestiges mobiliers du Second âge du Fer mis au jour parmi les couches de sédiments antiques et tardifs du secteur 5, aucune trace de véritable habitat de La Tène n'est mise au jour. Une activité métallurgique (fer en particulier) est suggérée par des découvertes de mobilier métalliques (*currencies bars*, minerais, scories).

La situation est identique en ce qui concerne l'époque gallo-romaine. À l'ouest du secteur 5, une vaste dépression tardive Us.157, un abondant mobilier osseux, céramique et métallique antique se mêle à celui des périodes anciennes déjà citées. Un nombre très élevé d'objets ou fragments métalliques (plus de 50 fibules, des bracelets, près de 60 monnaies) se mêle à un lot très abondant de poteries de qualité assez médiocre (15 000 tessons de poteries gallo-romaines très fragmentées, parmi 100 000 fragments de toutes périodes). Toutefois, aucune structure n'évoque un habitat. En revanche, il convient de retenir l'existence de voies romaines orientées du site vers le port d'Arhan, au sud-est de l'île, et vers le nord de cette dernière.

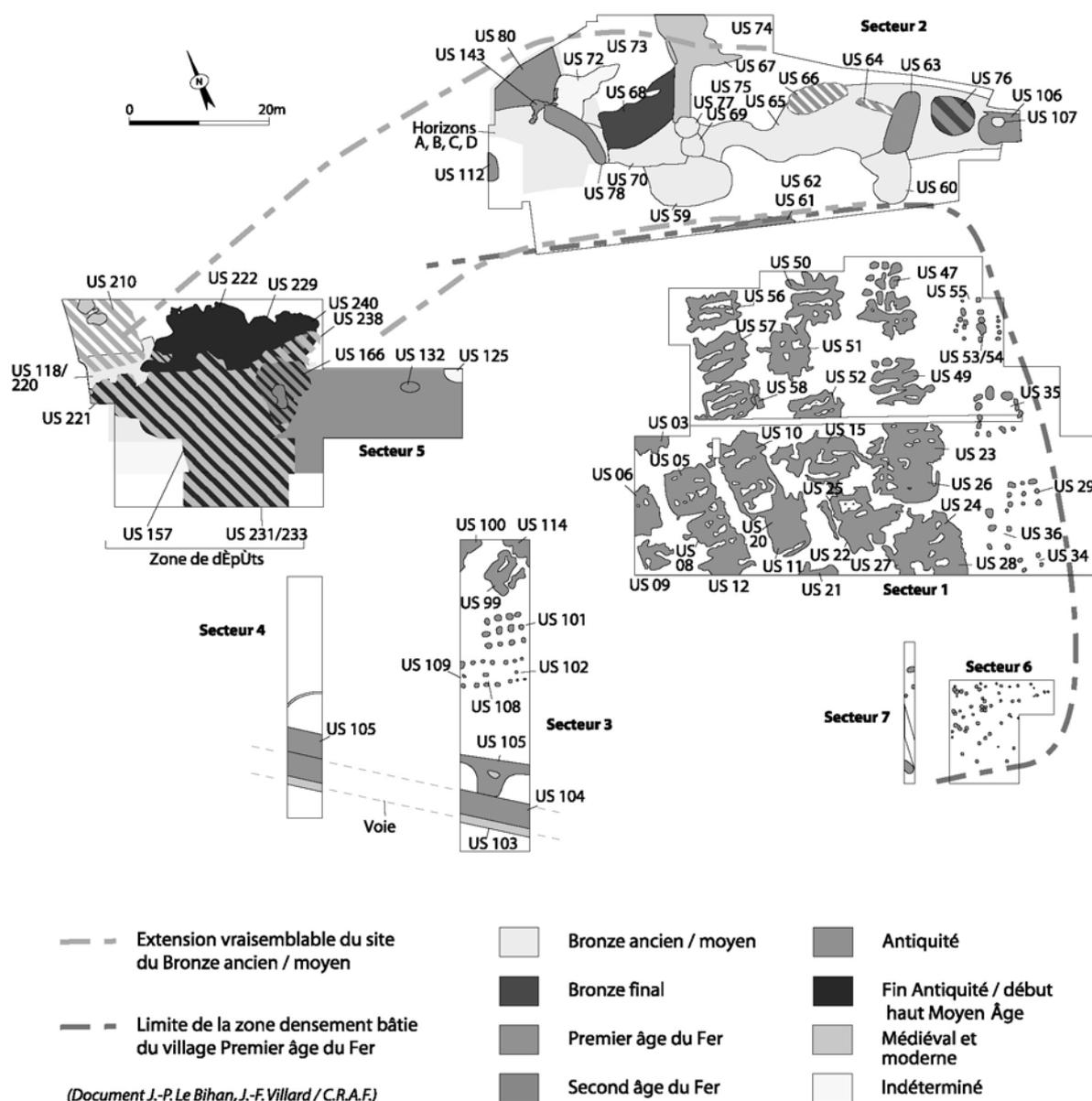


Figure 2 : Plan diachronique des principaux vestiges (état 2004).

Les structures à caractère rituel

C'est dans le secteur 5 que s'accumulent les vestiges à caractère rituel (fig. 3).

Bronze moyen

Organisation

Une accumulation de structures complexes matérialise un ensemble archéologique assez cohérent pour être interprété comme une unité dévolue ou découlant de pratiques rituelles du Bronze moyen : l'Us.238. Les destructions des périodes postérieures ont considérablement réduit ses dimensions. Les vestiges sont conservés sur une superficie de 50 m². Un doublement de la surface est envisageable (hypothèse basse).

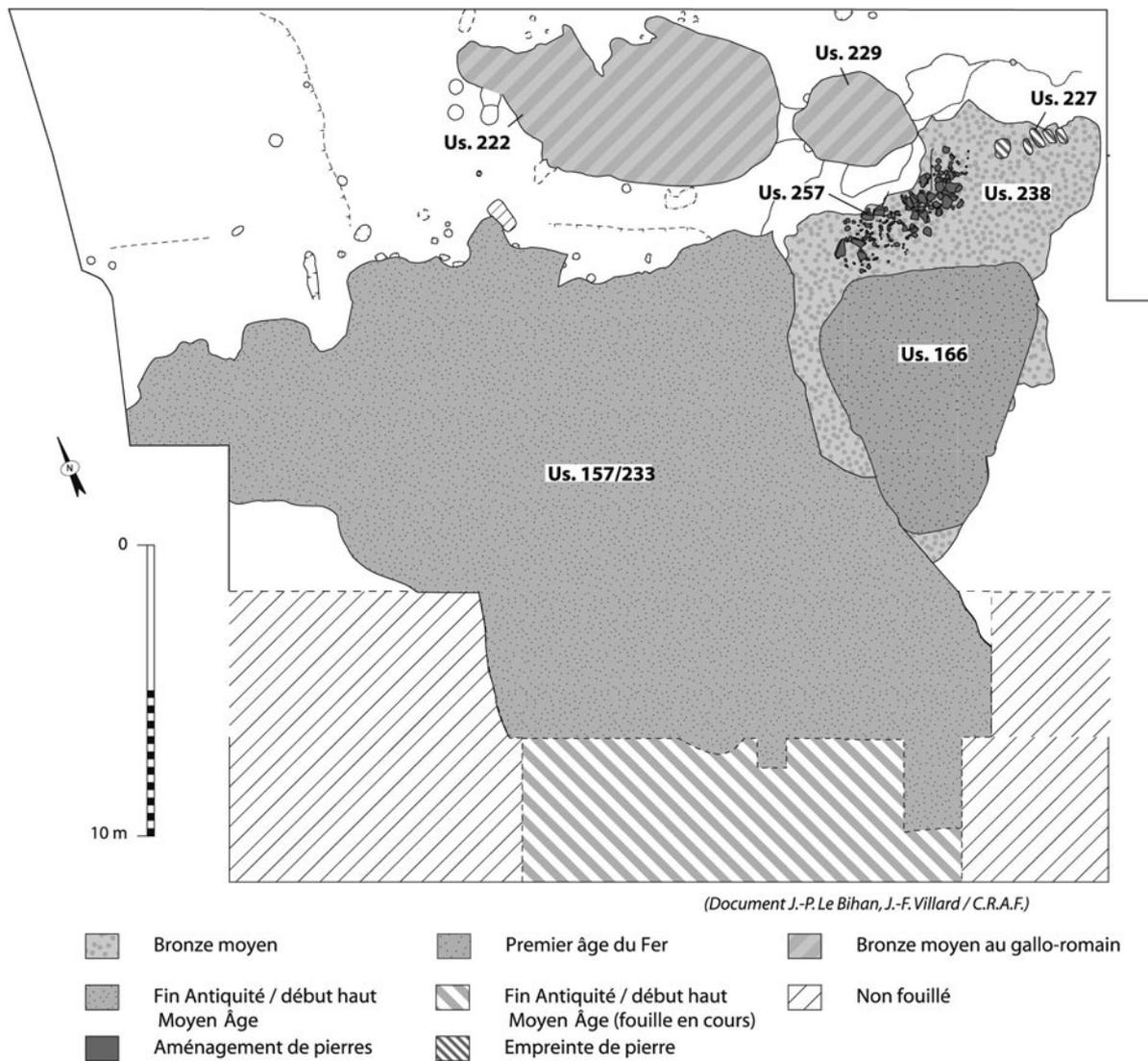


Figure 3 : Plan des vestiges à caractère rituel (secteur 5).

La fouille de l'Us. 238 révèle des structures archéologiques molles (sédiments terreux et organiques, incluant un abondant mobilier céramique et métallique) ou solides (pierres). Une première analyse conduit à interpréter cet ensemble comme une succession de dépositions de matériaux organiques dans une vaste cuvette. À l'heure actuelle, tandis que la fouille n'est pas achevée, l'organisation et la nature de ces éléments orientent les chercheurs vers une situation plus complexe encore. En effet, la composition des strates accumulées au sein de l'Us.238 est très variable. Se superposent :

- des couches à forte proportion de sédiment minéral,
- des couches composées presque exclusivement coquilles de patelles (fig. 4),
- des couches au sein desquelles les restes de poissons sont extrêmement nombreux,
- des couches au sein desquelles les animaux terrestres dominent,
- des couches mixtes (Us.244-264, fig. 5).

Quelques structures particulières apparaissent : des plaques d'argile brûlée qui ne sont pas nécessairement en place, un foyer ou encore, plus singuliers, des amas d'aiguilles ou de tests d'oursins pilés. Il est difficile d'attribuer des fonctions particulières et précises aux différents types de couches.

Certaines strates peuvent être interprétées comme des sols aménagés. D'autres semblent issues de dépôts massifs de coquillages. D'autres, enfin, peuvent résulter d'actions complexes et de manipulations précises : la couche Us.264-244 livre un mobilier osseux complet avec en particulier une domination des épaules droites d'un côté, des épaules gauches de l'autre et le dépôt d'un poignard au milieu. La céramique, très abondante à l'est, est pratiquement absente de la partie occidentale du niveau (fig. 5). Dans la couche Us.267, la mixité du mobilier os, poissons, coquillages, poteries et patelle en bronze témoigne sans doute de manipulations aussi complexes, d'autant que plusieurs poissons sont déposés en larges tronçons avec, dans deux cas, présence d'une arête centrale sectionnée de bar contre une tête de mouton (fig. 6)



Figure 4 : US.238, couche de patelles (cl. J.-P. Le Bihan / CRAF).

L'alternance des fonctions avec des schémas idéaux tels que la mise en place d'un sol, puis d'une aire de manipulation et enfin d'un dépôt de coquillages est envisageable. Elle n'est pas démontrée. C'est davantage une histoire complexe, fondée sur ces trois types d'actions qui apparaît. Des ruptures stratigraphiques accompagnant des arasements et des reprises successives biaisent la lecture archéologique. Il est donc difficile de prétendre que toutes les couches se succèdent sans événements intermédiaires. La plupart des strates de l'Us.238 laissent une trace mais elles sont toutes malmenées d'une manière ou d'une autre : parfois très brutale et très corrosive, parfois moins agressive. Ainsi, il semble bien que l'on ait beaucoup marché sur les couches de patelles. L'empilement fréquent de six ou sept coquilles les unes dans les autres résulte sans doute de piétinements.

Les vestiges architecturaux sont squelettiques et très difficiles à interpréter (fig. 3 et 5). Toutefois, l'alignement de pierres S.3910 avec dalle perforée fait beaucoup songer à des éléments de supports de paroi. D'autres pierres amoncelées évoquent aussi le versement d'une paroi (Us.257). Cela suggère que la bordure septentrionale du dépôt Us.238 fut délimitée par des structures successives assez spectaculaires. Il ne faut donc pas écarter l'hypothèse d'un véritable bâti. La succession d'ensembles assez cohérents n'est pas sans rappeler celle des sols et des réorganisations suggérée par l'accumulation des couches de

sédiments. Il n'est donc pas impossible qu'un ensemble assez monumental ait accompagné les dépôts de sédiments de l'Us.238.

Enfin, deux fosses oblongues creusées dans le sol naturel (Us.222 et Us.229, fig. 3) posent un problème d'interprétation. Comblées de mobilier du Bronze moyen à la fin de l'Antiquité, elles ne présentent aucun caractère topographique susceptible d'éclairer leur fonction. Les indices stratigraphiques laissent entendre qu'au moins l'une d'entre elles (Us.229) a pu être creusée dès le Bronze moyen avant d'être curée et comblée de matériaux plus récents.

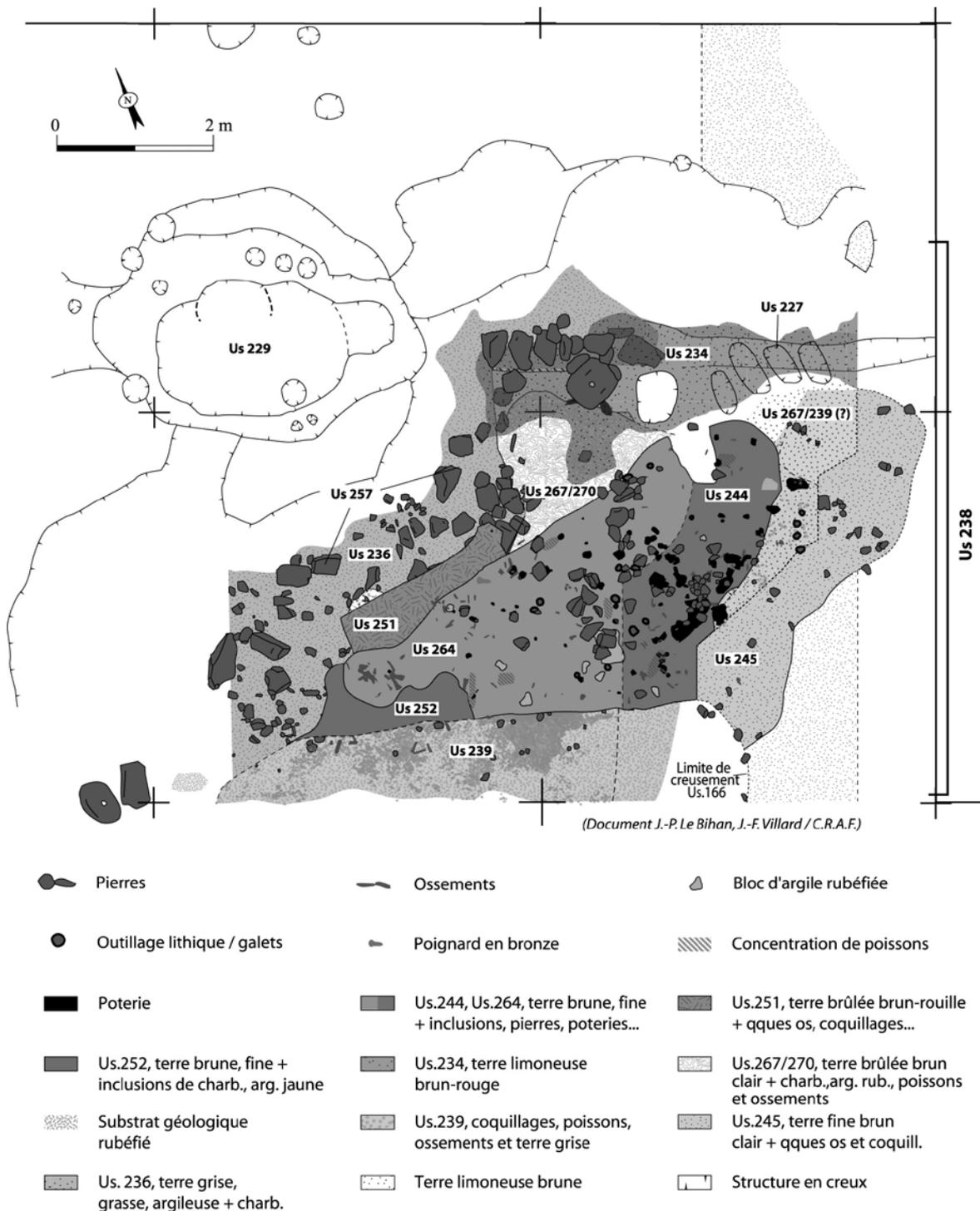


Figure 5 : Couche mixte Us.244/264 au sein de l'Us.238.

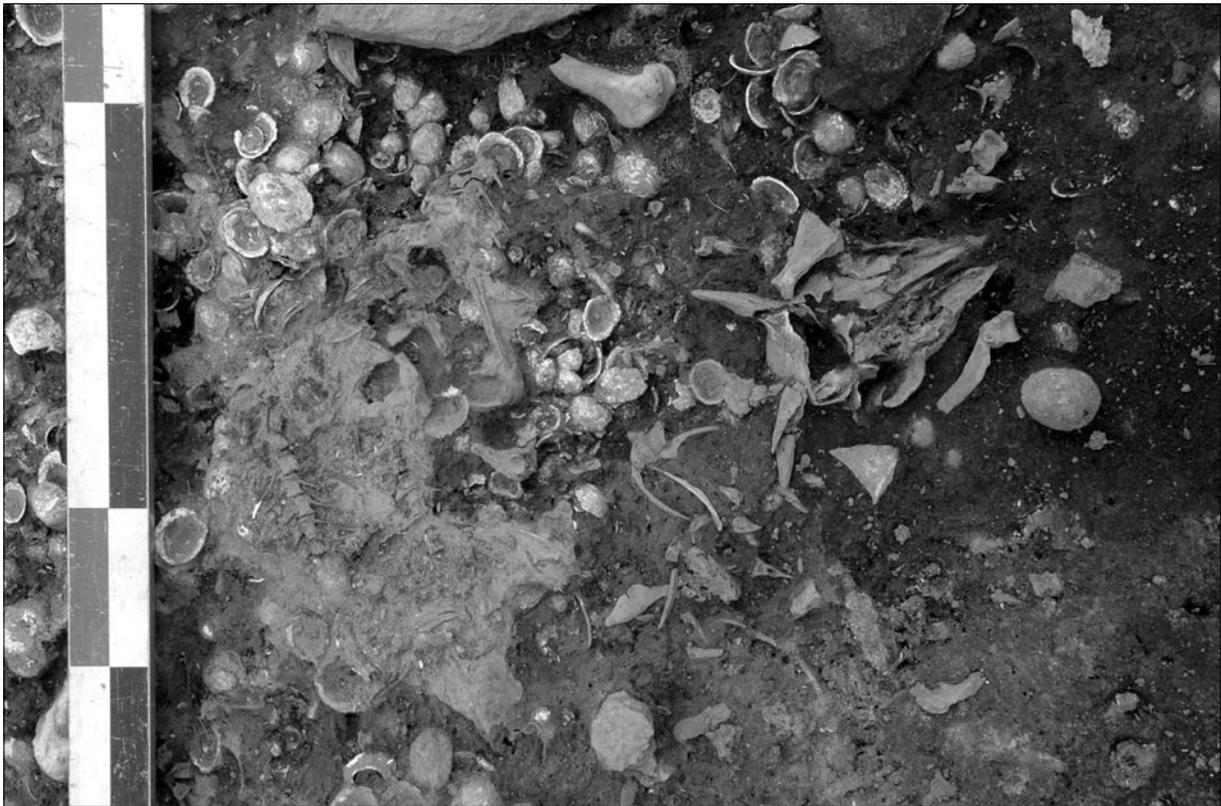


Figure 6 : Us.238 (Us.267), bar découpé et tête de mouton (cl. J.-P. Le Bihan / CRAF).

Datation et durée

Dater le dépôt Us.238 du Bronze moyen ne pose aucun problème. En dépit de la présence d'un très abondant mobilier céramique et d'assez nombreux fragments ou objets de métal, deux obstacles se dressent lorsqu'il s'agit d'être plus précis : l'absence de référentiel régional sûr et la question de la durée de mise en place d'un tel dépôt.

Des objets métalliques (poignard, rasoir type Rosnoën) autant que la céramique (anses en X dans presque tous les niveaux) n'incitent guère à remonter très haut dans le Bronze moyen. En revanche, une épingle à tête enroulée est plus ubiquiste et une patelle en bronze n'est guère utile pour la datation. Un décalage chronologique possible d'un siècle entre le poignard et le rasoir peut donner un sentiment de durée. Ce dernier peut être renforcé par l'accumulation éventuelle de plusieurs constructions détruites et rebâties. Trois ou quatre organisations successives pourraient signifier que les activités liées à l'Us.238 se sont étendues à plusieurs décennies. Un fonctionnement entre les XVI^e et XIV^e siècles est à envisager.

La nature et la diversité des structures de l'Us.238 témoignent d'une véritable histoire, d'une organisation complexe mais aux fonctions sans doute constantes et très spécifiques, voire très codifiées.

Bronze final III

Au moins une base de tumulus peut être datée du Bronze final III mais aucune structure liée à la découverte de mobilier erratique ne se rattache à cette période. Les objets correspondants sont découverts parmi des sédiments incluant des matériaux du Bronze moyen, des âges du Fer, de l'Antiquité et même du très haut Moyen Âge.

Hallstatt

Au Premier âge du Fer, une vaste lentille stratifiée (Us.166, fig. 3 et 7) recoupe une large partie de la zone d'activité rituelle du Bronze moyen. De forme subcirculaire, elle offre un diamètre moyen de 6 m pour une épaisseur de 0,40 m en son centre. Elle est essentiellement constituée de coquilles de patelles, d'ossements d'animaux terrestres ou marins. Quelques fragments humains s'y mêlent. Une mince nappe de terre argileuse (Us.150) constitue la seule intrusion parmi ces déchets organiques. Du mobilier céramique se mêle en abondance à ces vestiges. Le mobilier métallique est rare. La difficulté de dater avec précision les poteries au sein du Premier âge du Fer rend délicate l'évaluation de la durée de la mise en place de cette lentille.

La Tène et Antiquité

Aucune structure n'est datée de la Tène ou de l'Antiquité dans la mesure où les couches qui reçoivent de grandes quantités de matériel de ces périodes résultent d'un important bouleversement à l'extrême fin de l'Antiquité ou, plutôt, au tout début du Moyen Âge (début VI^e siècle?). En dépit de la présence d'un abondant mobilier pouvant provenir de dépôts à caractère rituel détruits (cf. *infra*), ces couches de sédiments ne sont pas structurées : Us.157 et 233 (fig. 3).

Reste la possibilité que, comme pour les périodes précédentes, les fosses Us.222 et Us.229 soient à rattacher à l'une de ces époques et à une fonction religieuse.

Haut Moyen Âge

Comme pour l'habitat, aucune structure à caractère religieux n'est détectée. Au contraire, se pose l'hypothèse de la destruction de tous les vestiges antérieurs. Le mobilier métallique attribuable aux V^e et VI^e siècles au cœur des vastes étendues de sédiments, et inclus parmi des mobiliers du Bronze moyen au IV^e siècle après J.-C., suggère un tel scénario (cf. *infra*).



Figure 7 : Us.166, dépôt du Hallstatt, vue superficielle (cl. J.-P. Le Bihan / CRAF).

Les sélections animales

Un mobilier abondant et sélectionné

Le mobilier recueilli est très abondant, il comporte 34 263 restes de mammifères (22 285 déterminés, soit 65%) et 361 restes d'oiseaux (278 déterminés, soit 77%). Les restes de poissons recueillis dans les niveaux fouillés lors des dernières campagnes sont en cours d'enregistrement par Benoît Clavel (INRAP). L'essentiel (98% des restes) de ce mobilier a été réparti en quatre grandes phases chronologiques (fig. 8), à savoir :

- Âge du Bronze ancien/moyen, avec 9 631 restes ;
- Premier âge du Fer, 11 797 restes ;
- Second âge du Fer, 3 077 restes ;
- Gallo-romain, 9 274 restes.

La très grande majorité des restes déterminés (plus de 97%) provient des mammifères domestiques, caprinés, bœufs et porcs. Dès les premières études, il apparut que les ossements de ces animaux firent l'objet d'une sélection très particulière au profit des os d'épaules (fig. 9), droites en particulier (fig. 10). Depuis l'apparition de ces règles de sélection au Premier âge du Fer (Le Bihan et Méniel, 2002), ce dépôt a pris une ampleur chronologique très importante, ce qui incite à suivre l'évolution de ces paramètres sur une longue durée, de l'âge du Bronze moyen au Bas-Empire, soit deux millénaires.

La préférence pour les os droits concerne toutes les espèces, de 64 à 70% des os des trois animaux, toutes phases confondues, et plus particulièrement ceux d'épaules (de 74 à 81% de droits). Pour les caprinés, après quelques anomalies, cette préférence s'affirme au cours du temps. Le phénomène vaut pour les porcs et les bœufs, à l'exception de la phase romaine où cette tendance régresse un peu ; mais le déséquilibre demeure patent.

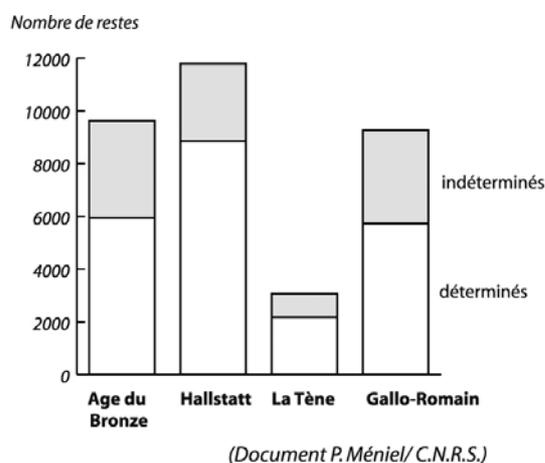


Figure 8 : Nombre de restes, déterminés et indéterminés, par grandes phases chronologiques.

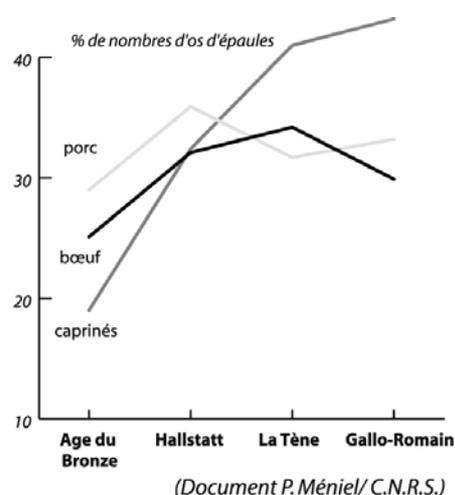


Figure 9 : Fréquence des os d'épaules pour les Us. de plus de 30 restes. La zone grisée indique la part normale des os d'épaule dans un tel échantillon.

Une évolution chronologique

Au Bronze moyen

L'analyse du mobilier organique met en évidence les notions de sélection et de manipulation des ossements. Il faut ajouter l'inclusion massive des coquillages et des restes de poissons. La nature des dépôts tend à montrer qu'ils furent structurés.

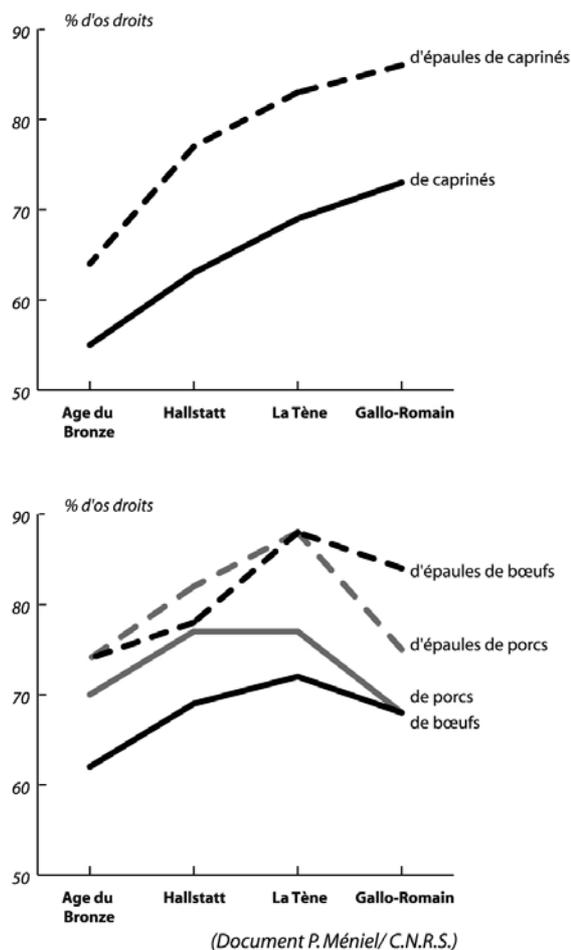


Figure 10 : Fréquence des os d'épaules droites de caprinés dans les Us. de plus de 10 restes.

Au Hallstatt

Les résultats concernant les couches du Premier âge du Fer révèlent une sélection très homogène. Les caprinés demeurent dominants (75%) mais le porc apparaît : entre 2 et 5%. La sélection des épaules est forte, celle des épaules droites dépasse les 70%. La présence massive de coquillages, en particulier de patelles, est égale à celle du dépôt du Bronze moyen. La notion de repas collectifs et assez gigantesques demeure d'actualité. Reste à déterminer la durée de la mise en place du dépôt. Les couches intermédiaires de terre argileuse (Us.150) pourraient « faire durer » cette mise en place. Il faut tenir compte de l'exemple des dépôts du Bronze moyen.

À la Tène

Une seule couche du Second âge du Fer est parfaitement identifiée lors de la fouille (Us.145). Le lot est peu abondant. Il est toutefois parfaitement ciblé. La composante rituelle est confirmée par le mobilier mis au jour parmi les couches tardives et remaniées voisines dans la mesure où une partie de ce mobilier peut dater de La Tène. L'état de conservation et la nature des vestiges ne permettent plus d'envisager une hypothèse de grands festins. Manquent, désormais les coquillages et les restes de poissons. Certes, les questions de taphonomie biaisent le débat mais il est difficile de croire que l'absence systématique de coquilles de patelles découle uniquement d'une mauvaise conservation. En revanche, l'association avec le mobilier métallique fait davantage songer à une évolution vers le sanctuaire classique, annonçant le *fanum* (cf. *infra*).

Durant l'Antiquité

Plusieurs ensembles se dégagent des vestiges gallo-romains, tant lors de la fouille des structures qu'à la suite de l'analyse des vestiges osseux. Il semble bien que les ruptures et différences dans l'information livrée par les ossements coïncident avec celles de l'organisation du site lui-même. Il ne faut pas considérer que le mobilier osseux est exclusivement romain. Même s'il est vraisemblablement très dominant, il peut inclure des vestiges de La Tène et, en bien moindre quantité, quelques vestiges des époques plus anciennes. L'étude du terrain conduit à distinguer quatre ensembles de structures.

Au nord du secteur 5, des nappes de sédiments à caractère détritique proviennent d'un colluvionnement de masse. Le mobilier osseux présente une latéralisation droite à 2 contre 1 et une proportion du porc entre 0 et 15% selon les couches. Le mobilier découvert dans la zone centrale du secteur 5 met en évidence une latéralisation droite plus forte que dans le groupe précédent. On approche des 80%. La proportion du porc varie entre 5 et 33%. Dans la zone sud du secteur 5, le mobilier offre une latéralisation droite plus forte encore : plus de 80%. La proportion du porc est élevée et homogène : entre 30 et 38%. Les deux grandes fosses du nord du secteur 5 (Us.222 et 229) se caractérisent par une surpopulation de bœufs, une surpopulation des épaules et une latéralisation droite atteignant 100%. Ces critères paraissent susceptibles de révéler la nature même des fosses. S'y ajoute un enfouissement important d'objets métalliques gallo-romains mais aussi de La Tène et du Bronze final : enfouissement tardif ou exposition de matériaux divers mais consacrés ?

Comme pour le Second âge du Fer, et au contraire des dépôts du Bronze moyen et du Hallstatt, le dépôt simultané et massif de restes de repas semble exclu pour l'Antiquité. On se situe vraisemblablement hors de problématique de festin. Sommes-nous plus proches de mobiliers de *fanum* ? Sommes-nous dans les parages immédiats d'un véritable sanctuaire ? Mais comment se présente un sanctuaire du Bronze moyen ou du Hallstatt ?

Les assemblages métalliques

La quantité de pièces de métal, leur nature et leur localisation confirment les impressions suggérées par le mobilier organique.

Bronze moyen

Le mobilier métallique du Bronze moyen est découvert au cœur de l'Us.238 (poignard - fig. 11, rasoir, fragment de bracelet, patelle en alliage à base cuivre) ou dans les couches tardives (fragments de torques dont deux incluant de l'or) à l'abandon du site. Qu'il s'agisse d'objets pouvant participer des manipulations (poignard, rasoir) figurer des offrandes (torques, bracelet) ou encore se rattacher à l'objet même d'une vénération (patelle), tous ont leur place dans un contexte rituel.



Figure 11 : Us.244/264, poignard du Bronze moyen (cl. J.-P. Le Bihan / CRFA).

Bronze final III

Les objets singuliers que sont les petites haches à douille et les gouges à bélière, souvent dotées de perforations intentionnelles non fonctionnelles, ont été étudiées par Julia Roussot-Larroque (Roussot-Larroque et Le Bihan, 2004 - fig. 12). Leurs caractères morphologiques particuliers ainsi que le lieu même de leur découverte (une île, à l'extrémité d'un continent, à la rencontre de deux espaces maritimes) conduisent à les rattacher à une fonction cultuelle plus que fonctionnelle. En ce sens, ils retrouveraient là une sorte de « normalité ». Il faut encore ajouter un fragment d'épée en langue de carpe brisée. Un tel ensemble peut parfaitement s'inscrire dans une série d'objets sacrifiés.

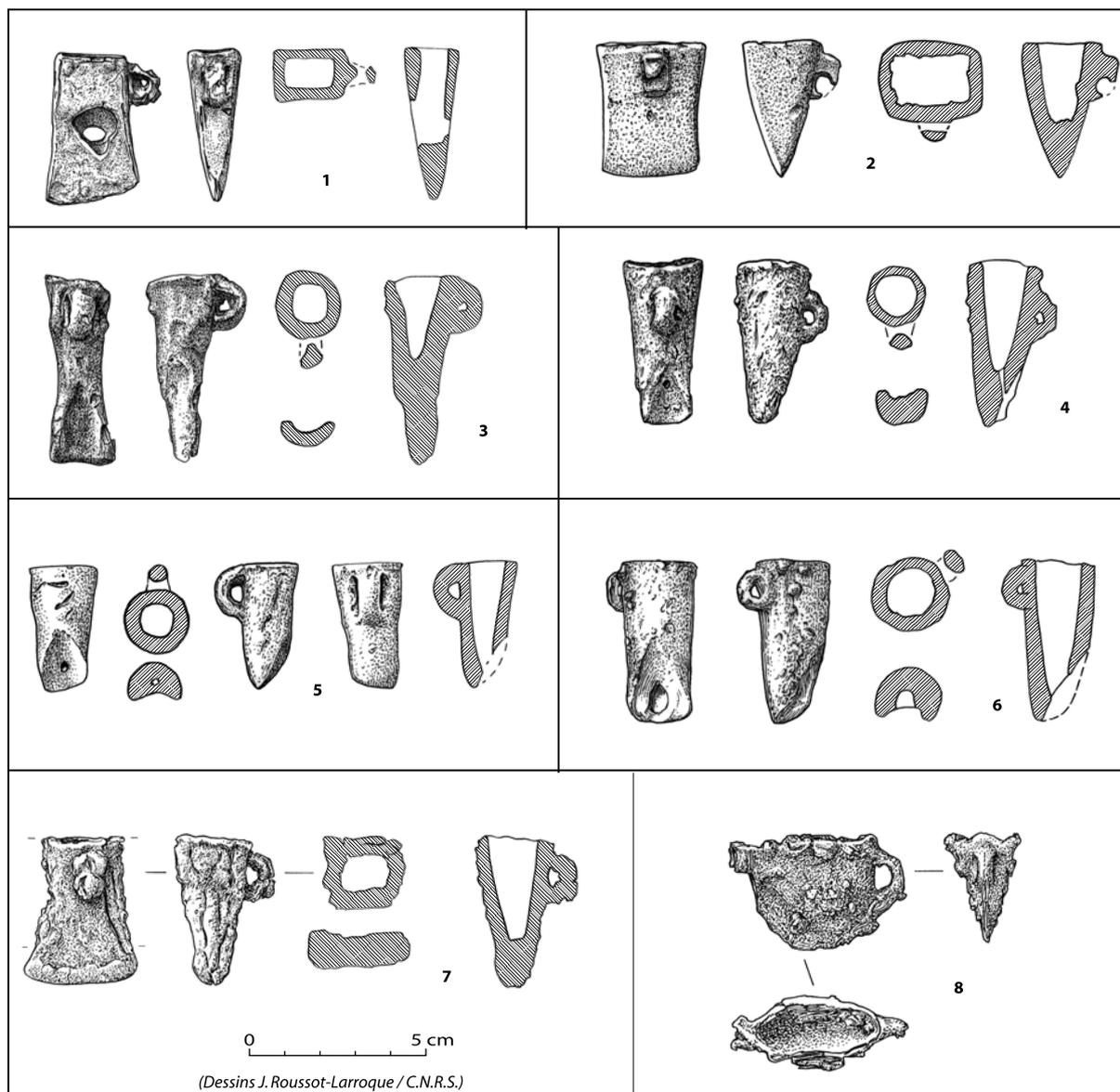


Figure 12 : Objets miniatures du Bronze final.

Âges du Fer et Antiquité

Le mobilier métallique, toutes époques confondues représente environ 1000 pièces. Plus de 70 monnaies (dont une quinzaine de gauloises) et autant de fibules apparaissent dans ce lot. Il faut y ajouter des outils (clous, dents de râeaux, limes, clefs, couteau à sacrifice), des fragments d'armes ou

d'équipement militaire (épée ployée en fer, bouterolle, élément de chaîne de suspension), des anneaux, des fragments de chaudrons (bronze et fer) ou de pichets etc. Il faut ajouter encore des scories et restes de forges (éclats ou bulle et aussi *currency-bars*) et surtout un abondant matériau ferrugineux en cours d'analyse (sans doute du minerai). Sans entrer dans le détail d'une analyse à peine amorcée à la suite du très long travail de nettoyage des pièces de fer et de bronze réalisé par Yvonne Le Bihan-Gourmelon avant identification, il convient de faire part de premières impressions.

Les couches bien datées par la stratigraphie n'ont livré que peu d'objets métalliques (Hallstatt et La Tène). Les objets bien identifiés par la typologie de La Tène à l'Antiquité se retrouvent dans les niveaux récents bouleversés. L'étude encore en cours permet de caractériser quatre ensembles, en fonction de la date ou de la nature des objets.

- Le premier rassemble des pièces de la période de La Tène ; des fragments d'épées et du fournement attribuables à La Tène B/C, fibules majoritairement en fer de La Tène C1/2 et quelques pièces de récipients en bronze de La Tène D. À ceci il faut ajouter un petit lot, en majorité en or ou en billon, de monnaies gauloises.

- Le second, de l'époque gallo-romaine, se compose de nombreuses fibules en bronze, souvent par paire, de monnaies de bronze d'Auguste au IV^e siècle, de vaisselle, bijoux et éléments de coffrets. Il faut sans doute y inclure bon nombre d'objets domestiques ou outils en fer (fig. 13).

- De la dernière période du site datent trois pièces bien caractéristiques : une monnaie du V^e siècle, un morailon en bronze et un fragment d'une fibule provenant d'Europe centrale (fig. 14a). Dans l'état actuel de nos réflexions, nous proposons de lier les trois pièces de l'Antiquité tardive au bouleversement des niveaux antérieurs, ceci à une période proche de l'abandon du site.

- Le quatrième groupe, essentiellement des fragments de minerai de fer et des scories, forme un tiers des objets recueillis ; la répartition spatiale de ces éléments interdit de les dater.

L'ensemble gallo-romain, avec ses fibules surreprésentées, ses monnaies et les autres éléments, évoque par ses spécificités du mobilier déposé dans les sanctuaires. Le mobilier de l'époque celtique est aussi typique de ce type de structure. En revanche, il conviendra de comprendre le sens du manque manifeste de mobilier métallique du Premier âge du Fer : absence volontaire pour cause de rituel ou carence liée plus généralement à la période.

Haut Moyen Âge

Quelques objets métalliques très tardifs ont été découverts dans la vaste dépression Us.157 interprétée comme le vestige d'une destruction du site à grande échelle. Aux côtés de vestiges tels qu'un demi torque en or du Bronze Moyen se trouve la monnaie du V^e siècle, assez usée et ayant pu circuler après 450 après J.-C. Un peu plus loin, c'est le fragment de grande fibule en bronze argenté de type barbare continental (fig. 14a). Il faut ajouter à cela une boucle de ceinture en fer qui remonte à la fin du V^e ou au début du VI^e siècle après J.-C. (Steiner, Menna, 2000) (fig. 14b). De tels indices mobiliers ne relèvent guère d'une problématique religieuse constructive mais davantage d'un bouleversement violent de tout le secteur 5 à la fin du V^e siècle après J.-C., ou au début du VI^e.

Le mobilier céramique

La poterie semble moins significative. Est-il d'ailleurs possible d'évoquer des types de poteries propres aux sanctuaires protohistoriques ou antiques ?

Les poteries découvertes dans la zone de dépôt du Bronze moyen Us.238 sont abondantes, souvent de bonne qualité. De formes très variées et assez proches de la vaisselle mise au jour dans l'habitat, elles diffèrent du mobilier mis au jour dans les tumulus armoricains.

Le dépôt d'ossements du Premier âge du Fer livre un ensemble de poteries assez différentes de celles du village de même période. Les petits vases fins à couverte brillante sont, en effet, beaucoup plus nombreux, au détriment des grands vases de stockage. Il est possible de suggérer qu'une vaisselle de table accompagne, ici, des reliefs de banquets.

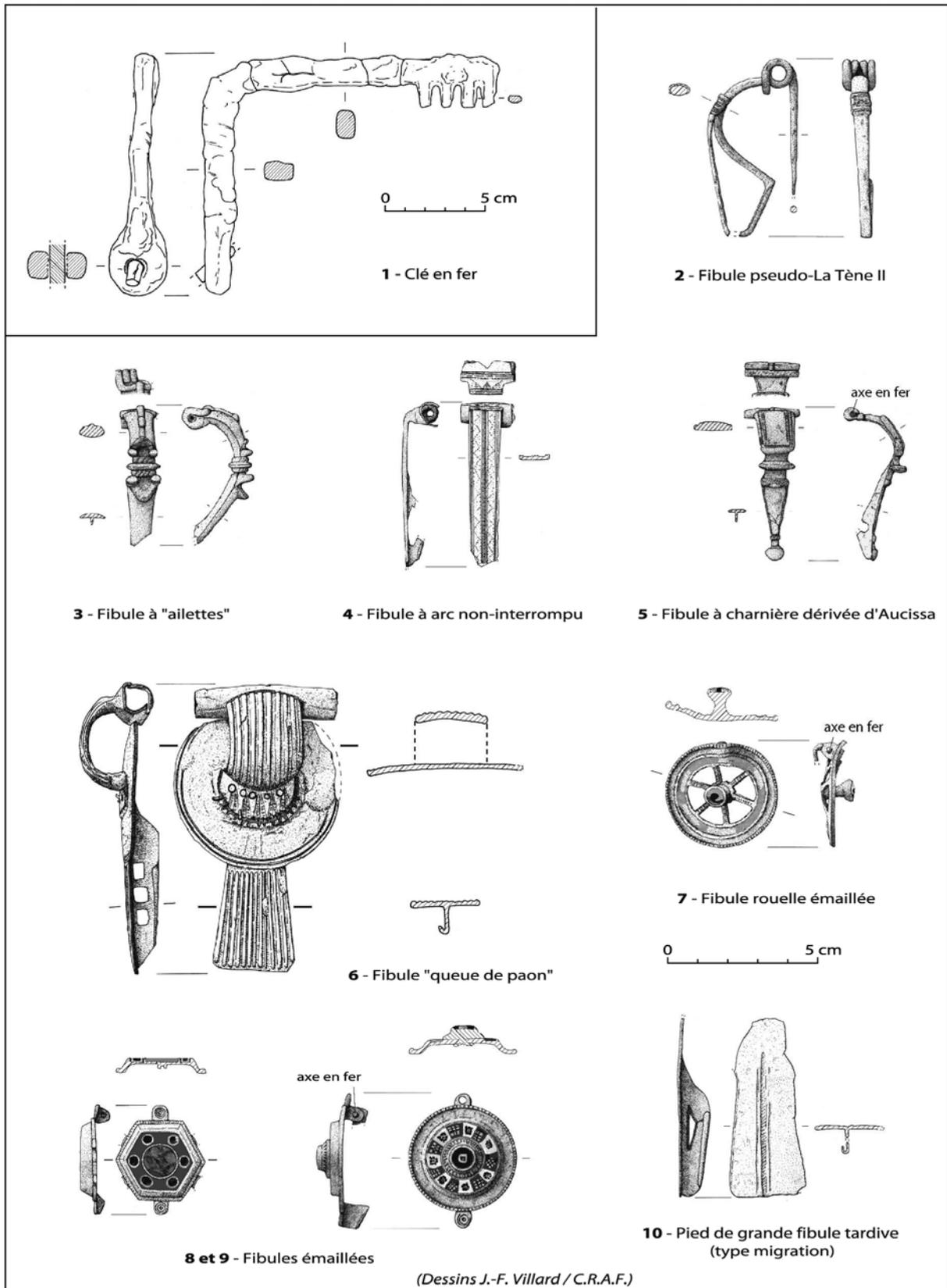


Figure 13 : Mobilier métallique gallo-romain.

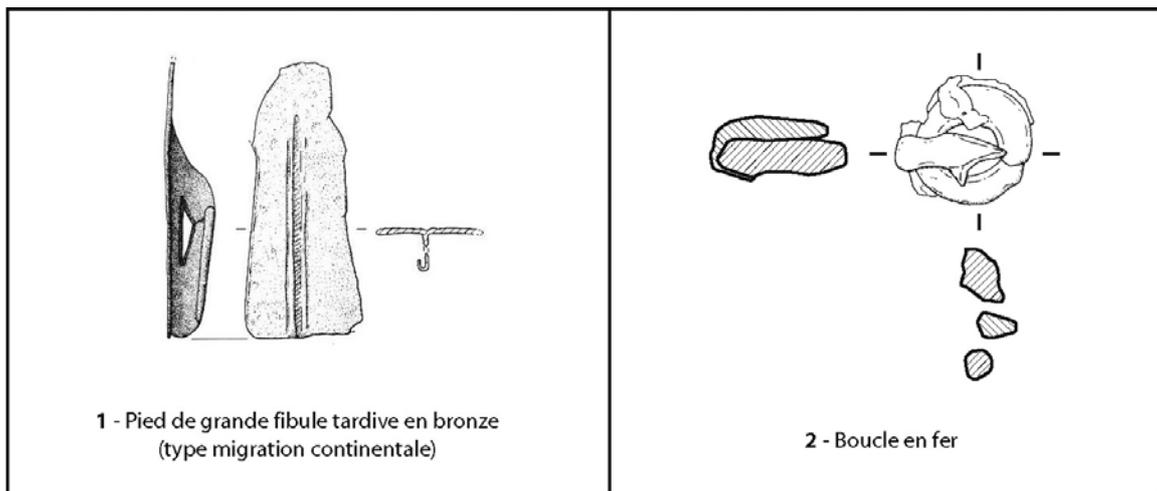


Figure 14 : Mobilier métallique de période d'abandon du site religieux (dessin J.-F. Villard / CRAF).

En ce qui concerne le Second âge du Fer, la qualité des tessons tranche avec leur fractionnement. Aucun collage de beaux vases n'est possible. S'il ne faut pas forcément attribuer une fonction rituelle à un fragment d'anse de petit vase d'Attique ou de Grande Grèce (étude en cours), il faut revenir sur le tesson isolé d'un très beau vase peint offrant le décor d'un équidé dont la silhouette fut dessinée à la gouge : ce tesson figure l'épaule droite de l'animal (fig. 15). Le même animal est représenté dans la même position sur un fourreau d'épée de La Tène du III^e ou II^e siècle avant J.-C. (P.-M. Duval, *Les Celtes*, p. 121).

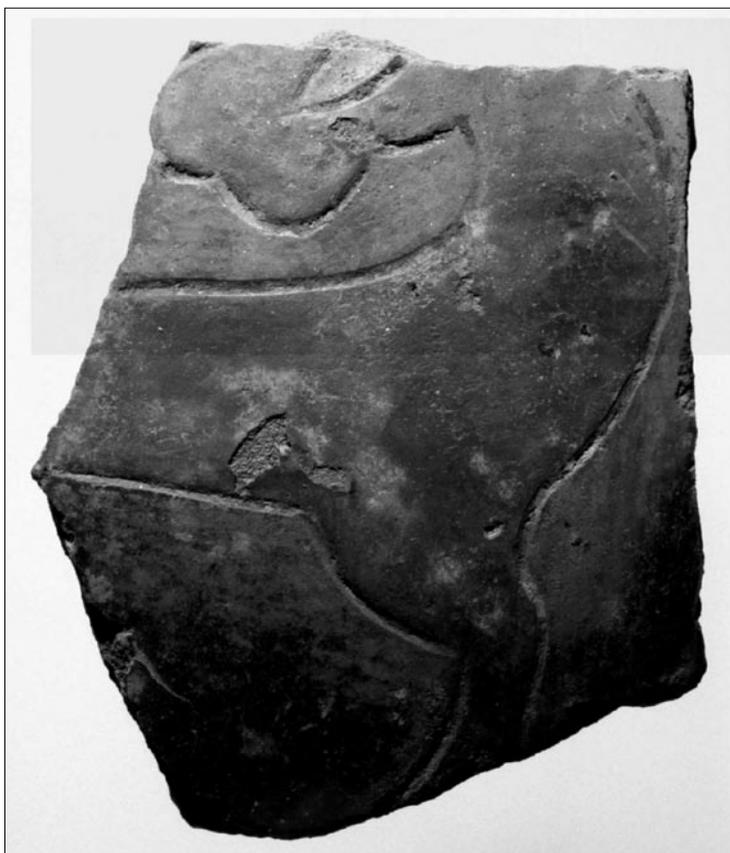


Figure 15 :
Fragment de poterie de la Tène
avec épaule droite d'équidé
(cl. J.-P. Le Bihan / CRAF).

La poterie gallo-romaine est remarquable par sa pauvreté et sa mauvaise qualité : autant de conservation (émiettement considérable) que de nature même des vases (très peu de sigillée, de métallescente, ou autres poteries de qualité). Un décalage manifeste entre la richesse du site en métal et l'indigence de la céramique fait douter de l'existence d'un site d'habitat. En revanche, l'absence quasi totale d'amphores semble écarter la tenue de banquets à caractères rituels.

La fin du sanctuaire

La date et les raisons de l'abandon du site sont essentielles à sa compréhension. Un certain nombre de points sont admis, des difficultés existent. Le point de vue exprimé ici résulte d'une réflexion à chaud.

Les points attestés

– Une présence antique quasi constante est attestée des débuts de la romanisation à la seconde moitié du V^e siècle de notre ère. La part de mobilier identifié et daté du I^{er} siècle après J.-C. est toutefois prépondérante.

– Des objets très tardifs sont mis au jour parmi les sédiments contenant le mobilier antique (cf. *supra*).

– Les mobiliers les plus récents peuvent être découverts dans les couches les plus profondes du site : la monnaie du V^e siècle est mise au jour près d'un demi torque en alliage or-argent du Bronze moyen. Dans la fosse Us.222, un fragment de sigillée Drag.45 est proche d'un segment de lame d'épée en langue de carpe.

Les difficultés

La poterie tardive est mal datée. L'absence de référentiel régional pour les céramiques des V^e au VII^e siècle gêne la datation d'un lot de céramiques très morcelées, mais peut-être assez abondantes.

L'absence de véritable structure organisée et tardive est patente, même si des alignements de gros blocs de pierre sont décelés et si un épandage argilo-sableux tardif semble bien recouvrir le site.

Il est difficile de mesurer l'importance du site antique tardif, de suivre son évolution et d'affirmer que des pratiques religieuses importantes ont vraiment duré jusqu'à la fin du V^e siècle de notre ère.

De nouvelles perspectives

Après avoir suggéré l'existence d'un aménagement du Bas-Empire précédant un abandon « en douceur » du site au V^e siècle de notre ère (premiers rapports de fouilles), il est possible d'imaginer un tout autre scénario fondé sur une conception moins pacifique et moins anodine de l'histoire (fig. 16).

La succession d'activités rituelles pendant deux millénaires confère et conserve sans doute une puissance symbolique assez considérable au site de Mez-Notariou lors de son abandon. Si ce dernier se produit au moment où l'Armorique, et en particulier Ouessant, subit la « seconde migration » de population issue des Îles britanniques (Fleuriot 1984, Chédeville *et al.*, 1984, Giot *et al.*, 2003) avec l'arrivée des saints d'origine bretonne et de la forme du christianisme qu'ils imposent, avec des personnages tels que Paul Aurélien qui débarque sur l'île à la fin du V^e ou au début du VI^e siècle, le sens de la désertion définitive du site de Mez-Notariou prend une autre dimension (*Vita* de Saint-Paul Aurélien par Wrmonoc en 834).

En fait, autant que celui d'abandon, le concept de destruction du site peut être proposé pour expliquer l'état des vestiges du secteur 5. Rien n'empêche d'interpréter tout ce secteur, comme le théâtre d'un bouleversement au début du VI^e siècle, justifié par le désir de détruire un lieu de culte païen. Aucune structure antique n'y aurait échappé. La consécration de la colline de Mez-Notariou aurait pu suivre de près, ou plus tard (dédié à saint Michel).

Qu'une chapelle (Kerber) dédiée à saint Pierre, mais aussi au nom d'un cousin de Paul Aurélien, ait été bâtie sur l'exact tracé de la voie romaine qui conduisait de Mez-Notariou au port antique d'Arlan

ne s'oppose pas à une telle lecture de l'histoire. On peut y voir le signe d'un changement radical et violent de l'organisation de l'île, motivé par la christianisation. Au sujet de Kerber, il est intéressant de constater que l'itinéraire consacré de saint Paul le conduit, après son passage à Ouessant, sur le continent, à Lampaul-Plouarzel puis à Ploudalmézeau où se trouve un autre lieu-dit Kerber. Là existait une chapelle dédiée à saint Pierre ès liens. Des clichés aériens signalent la présence d'un fossé circulaire et de diverses constructions (Tanguy *et al.*, 1991). Ce lieu est en fait l'ancienne *Villa Petri*, du nom du même cousin de saint Paul selon Wrmnoc, auteur de cette *vita* (Tanguy *et al.*, 1991).

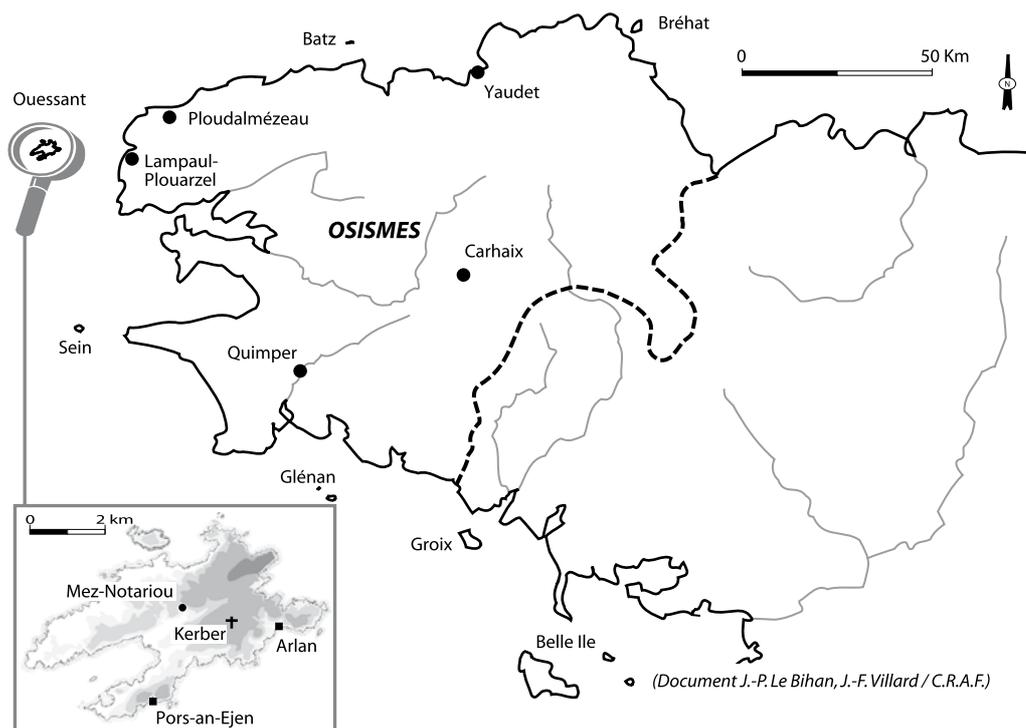


Figure 16 : Ouessant et l'ouest armoricain de la Protohistoire au Haut Moyen Âge.

Au sud de l'île, la crique de Porz-an-Ejen pourrait évoquer le Porz Ohen, port aux Bœufs où Wrmnoc fait débarquer Paul Aurélien, dont le pays d'origine ne serait autre que la région du *Caput Boum* (tête des Bœufs), au Pays de Galles. Voilà qui « installe » bien dans l'île l'évêque fondateur du diocèse du Léon. Dans « Les premiers Bretons d'Armorique » (Giot *et al.*, 2003), Bernard Merdrignac souligne les difficultés du passage des textes à l'histoire, que celle-ci s'appuie sur la généalogie, l'explication des *vitae* ou sur l'archéologie. Les études croisées (onomastique, toponymique, juridique) enrichissent le débat et le sortent des schémas réducteurs. Bien des hypothèses, bien des lectures, sont permises. Faut-il voir dans la lourde main posée sur l'histoire d'Ouessant par la mémoire de Paul Aurélien, le signe de l'arrivée de l'homme saint en Armorique ? Ne faut-il pas y voir davantage le reflet d'une gestion du territoire insulaire par des institutions et des hommes dotés de pouvoirs civils et religieux du continent ? La fonction exacte de Paul Aurélien n'est pas claire. Son apparent dédain envers la charge épiscopale était-il à la mesure de son appétit de terres ? Paul Aurélien a quitté la Bretagne insulaire pour des terres étrangères, terres qui, toutefois, hébergent des cousins (Pierre), cousinage aristocratique plus que biologique ainsi que le rappelle Bernard Merdrignac (Giot, 2003). C'est un fils de comte. Il administre des terres devenues siennes par la volonté du roi des Francs. La foi s'en mêle étroitement. Paul Aurélien se soumet à la règle chrétienne. L'éventuelle destruction du site antique de Mez-Notariou a pu se faire plusieurs années après son arrivée en Armorique. On imagine mal le futur évêque débarquer directement

de Bretagne, droit sur l'île et, avec une douzaine de prêtres, découvrir par hasard un sanctuaire païen fortement ancré dans la tradition et, ce faisant, le mettre à sac. L'affaire prendrait l'allure d'un raid inopiné, conduit par des hommes en armes. Il est plus raisonnable de l'inscrire, plus tard, dans le cadre d'une politique concertée et d'une gestion du futur espace épiscopal. Il faut rappeler que la *Vita* de Paul Aurélien souligne que l'élévation de celui-ci à la dignité d'évêque, durant la première moitié du VI^e siècle, se justifie parce qu'il « a fait détruire les temples érigés autrefois en l'honneur des esprits mauvais » (Tanguy *et al.*, 1991) ; lui qui, par ailleurs, « convainquait avec douceur et bienveillance ceux qui étaient de bonne volonté et corrigeait leurs erreurs... ».

Conclusion : perspectives d'analyse

Une activité religieuse forte et quasi permanente

Des installations de sanctuaires ?

Les restes d'architecture de sanctuaires sont absents ou d'une grande indigence. C'est à l'âge du Bronze que les vestiges de ce type sont les plus patents. Au Bronze final III et au Premier âge du Fer, il est possible de parler de dépôts. Pour le Second âge du Fer et l'Antiquité, ce sont des horizons de destruction très tardifs qui livrent le mobilier révélateur d'activités de sanctuaire. On cherche vainement les traces d'un sanctuaire gaulois ou celles d'un *fanum* antique (la clef en fer de la couche Us.233 en ouvrit-elle la porte?).

Tout semble soit se brouiller, soit se maintenir avec une simplicité vertigineuse. Des pratiques rituelles liées aux animaux se manifestent dans le secteur 5 durant près de 2000 ans, sans que l'on en connaisse précisément les destinataires (des dieux, des puissances totémiques, peut-être en liaison avec des manifestations astronomiques et maritimes, avec les mouvements des astres et des marées), sans que l'on en connaisse précisément les gestes (repas, banquets, dépôts, sacrifices - quelques ossements humains ont aussi été découverts).

La médiocre connaissance de l'aspect des sanctuaires des âges du Bronze et du Premier âge du Fer, la modestie des vestiges de sanctuaires gaulois, le décalage avec les pratiques et les structures architecturales traditionnelles de la « religion gallo-romaine » compliquent les choses et placent les découvertes de Mez-Notariou dans un univers et un espace de réflexion très déconcertants, en tout cas uniques. Nous avons affaire à des pratiques religieuses qui relèvent du regard porté par les hommes sur la nature ou ses cycles cosmiques, de la relation que ces hommes entretiennent avec les animaux, des angoisses qu'ils éprouvent face aux grands mystères de l'univers. Que des habitants du littoral atlantique aient hissé au niveau du divin et du sacré des phénomènes comme la marée ou des coquillages tels que les patelles ne devrait guère étonner (cf. *infra*). Reste à le démontrer.

Un cas unique de longévité

Surprenante est sans doute la pérennité, avec ou sans interruption (question du Bronze final I et II), des rites mis en évidence. Leur apparition sur un site à l'âge du Bronze moyen et leur maintien avec une telle « fidélité » jusqu'à la fin de l'Antiquité relève du cas unique dans l'archéologie de l'ouest de l'Europe.

Un lieu très restreint

Deux remarques contradictoires peuvent être faites au sujet de la localisation des vestiges à caractère rituel. Ils se concentrent sur une très faible superficie, quelques mètres carrés. L'unité de lieu n'est pas étrange dans la mesure où la population s'est installée en un point à très haute charge symbolique de l'île (au pied de la colline centrale). Il n'y avait aucune raison d'en changer. Une vision large des choses conduit d'ailleurs à envisager toute la colline Saint-Michel, le replat de Mez-Notariou et le talweg qui le borde à l'ouest comme des lieux susceptibles d'accueillir des installations telles qu'un sanctuaire laténien ou un *fanum* antique.

Nature et persistance de rites et de pratiques

Les éléments favorables

Les sélections osseuses et les dépôts de débris organiques constituent l'argument fort de toute discussion à propos de l'interprétation rituelle des vestiges. Les restes de mammifères domestiques sont marqués par les effets de sélections très particulières et stables si l'on considère leur durée d'accumulation de cet amas coquillier. La préférence pour les caprinés, surtout des moutons, n'a rien d'anormal : on trouve de tels taux sur bien d'autres sites, soit des établissements ruraux, notamment à La Tène ancienne, soit des sanctuaires (Gournay-sur-Aronde, Corent...). La surabondance des os d'épaules est plus originale. Des cas de sélections anatomiques analogues, mais différents dans leur objet, caractérisent des dépôts de banquets ou de sanctuaires, où pieds et têtes occupent une place de choix (de veaux à Fesques, de moutons à Corent ou à Acy-Romance) (Méniel, 2001). À Gournay-sur-Aronde, les os d'épaules d'agneaux constituent un ensemble analogue ; c'est le seul que l'on connaisse pour l'heure. Une telle préférence peut être mise sur le compte d'une préférence alimentaire.

La préférence pour les parties droites est une originalité qui ne connaît guère de précédents. La préférence pour les parties gauches de porc (tête et côtes notamment) dans les tombes de Lamadelaine est un des rares cas signalés à ce jour. On est là en présence d'un fait qui ne trouve guère de justifications pratiques ou gastronomiques. C'est sans doute là que réside l'un des faits saillants qui obligent à voir dans ces ensembles une dimension rituelle inédite.

La surreprésentation des coquilles de patelles a été notée au Bronze moyen et au Premier âge du Fer. N'était la présence d'une patelle en bronze, elle pourrait être interprétée comme le résultat d'une simple pratique alimentaire. Au Bronze moyen, l'alternance des couches de patelles avec des strates dans lesquelles le mélange des vestiges organiques est bien marqué peut donner une apparence de désordre et d'accumulation - poubelle. Toutefois, cette alternance semble davantage découler d'une histoire complexe, sans doute mal maîtrisée par l'archéologie par suite des destructions multiples de couches ou de fragments de couches. Il est difficile de percevoir un tel agencement au sein du dépôt du Premier âge du Fer.

Par ailleurs, la découverte, dans les dépôts du Bronze moyen (Us.238) et dans des couches de sédiments issus de destruction tardive (Us.157), d'objets métalliques prestigieux conforte l'idée de dépôts échappant à la catégorie des simples poubelles de villages. La démonstration est moins claire en ce qui concerne les poteries, même si a été mentionnée la différence de nature des vases du village et du dépôt du Premier âge du Fer.

Le cas de la patelle

La mise au jour d'une patelle en bronze sur le sol le plus profond de la structure Us.238 du Bronze moyen est la première, non seulement sur le site, mais aussi dans l'archéologie de cette période. Le contexte oriente, sans le démontrer, la réflexion vers une signification religieuse. La quantité de patelles mises au jour constitue un autre point d'appui de la réflexion. Ce type de coquillages est certes fréquent sur les sites archéologiques côtiers. Ils sont généralement perçus comme de la nourriture. Perforées et associées à des littorines, ces berniques ont été montées en parure dans l'amas coquillier de la Pointe de la Torche à la fin du Mésolithique (Giot, 1985). En revanche, une patelle en bronze déposée dans un lit de restes de poissons et d'ossements apparemment organisé peut prendre un tout autre sens. Aujourd'hui, cet animal n'est pas perçu comme un noble animal. Le sens péjoratif de l'expression « bernique » n'arrange rien, le faible attrait culinaire qui lui est porté non plus. Il convient toutefois de considérer ce petit « chapeau chinois » avec beaucoup plus de bienveillance (Théodore Monod, dans Bolloré, 1982).

La patelle fut considérée comme une ressource alimentaire salvatrice. À la fin de la guerre, les rangs des patelles étaient décimés sur les rochers des côtes armoricaines, ceci pour avoir servi d'ultime ressource. Le pâté de berniques demeure une des spécialités d'Ouessant dont la population admet qu'ils ont pu la sauver en cas de grave crise alimentaire. Il serait donc dangereux, *a priori*, d'écarter d'une haute destinée un coquillage aujourd'hui peu considéré. Faut-il, à titre de comparaison, rappeler que le

bousier fut appelé à un bien glorieux destin par les Égyptiens, au prétexte qu'il poussait laborieusement la boule de ses œufs devant lui. Le scarabée d'or, attaché au culte du soleil, objet de tant de vénération n'avait pourtant pas de plus nobles origines que la patelle (Monod, *ibid.* ; Cambefort, 1994).

La patelle possède la forme de la pyramide et du cône. Elle surgit des eaux à chaque marée, et vit selon un cycle régulier, dans la mer et hors de celle-ci. La tentation existe de l'associer à celui de la marée, clairement attaché au mouvement des astres et tout aussi bénéfique pour la vie de l'homme atlantique que la crue du Nil pour les Égyptiens. Loin, de nous l'idée de comparer la bernique à la pyramide issue des eaux du fleuve déifié et de l'agglomération des eaux et de la boue pour hisser Pharaon au ciel, vers le soleil. Mais le phénomène de la marée, auquel la vie de la patelle est étroitement associée, a été largement négligé par l'étude des mythologies et croyances anciennes. Peut-être cela résulte-t-il de l'impérialisme culturel exercé par la Méditerranée ou la mer Rouge et par les études qui furent consacrées aux civilisations qui les entourent. Pour le marin antique de Méditerranée, pour le conquérant romain, la marée est un danger, un problème, un obstacle. Pour l'homme du littoral atlantique, elle est source de bienfaits et d'alimentation. Comme dans le monde méditerranéen, comme dans le monde grec minoen correspondant à notre Bronze moyen, les cultes naturalistes, peu exigeants en éléments d'architecture, s'accompagnaient de sacrifices, de repas, de danses et de chants (Mohen, Eluère, 1999). Faute d'éléments archéologiques probants, les chercheurs en Pré et Protohistoire n'ont pas nécessairement été toujours alertés par cet aspect de la vie de ces périodes. La modeste bernique en bronze ramène peut-être vers d'autres réalités. Il faudra bien entendu hésiter longtemps avant de hisser ce mollusque gastéropode au rang de divinité ou de totem.

À Mez-Notariou, dans le secteur nord, dans un contexte de métallurgie du bronze, des fragments de voûte de four portent des traces d'incrustations de patelles sur la face externe de leur paroi. Il s'agit de fours très soignés, destinés à des activités artisanales ou culinaires mal déterminées. Une datation radiocarbone aux environs de 1500 avant J.-C. des charbons de bois associés n'éloignait guère la découverte de celle de la patelle de bronze de l'Us.267. Enfin, dans l'Us.238, quelques coquilles de patelles contiennent de la terre cuite et peuvent avoir été disposées sur des structures de cuisson analogues à ces fours. Associer la métallurgie et les arts du feu au décor par des berniques n'éloigne pas nécessairement de la religion.

Les pratiques religieuses et l'histoire de l'île

Nul doute que la dimension religieuse du site de Mez-Notariou doive être intégrée à l'histoire d'Ouessant. Nul doute qu'il faille considérer l'ensemble du rôle économique, politique et social de l'île pour comprendre cette dimension religieuse.

Au Bronze moyen et au Premier âge du Fer, les pratiques rituelles trouvent leur place au cœur d'habitats relativement importants ; sans doute plusieurs centaines d'habitants. Si l'on s'en tient aux vestiges découverts à Mez-Notariou, il en va autrement au Second âge du Fer et durant l'Antiquité ; non que l'île ait été désertée (des sites possibles de nécropole ou d'habitat sont repérés), mais parce qu'il semble que les lieux d'habitation se soient éloignés de celui des pratiques religieuses. Parallèlement, si des pratiques rituelles perdurent (dépôts et sélection osseuse), il est possible que d'autres se transforment ou disparaissent : comment interpréter l'absence de nouveaux dépôts massifs de coquilles de patelles : détruits, pas encore découverts ou jamais mis en place ?

Une hypothèse peut être formulée. Au Bronze moyen et au Premier âge du Fer les pratiques rituelles sont directement liées à un village. Elles participent de la vie quotidienne de ses habitants, témoignant en même temps de la prospérité de ces derniers (qualité des objets métalliques). Ce sont des temps pendant lesquels l'île bénéficie peut-être d'une grande autonomie par rapport à la réalité économique et politique du continent voisin. Il a en effet été avancé que les témoignages d'activités religieuses détectées sur le site d'habitat pouvaient avoir eu un lien avec le trafic maritime dans la mesure où les navigateurs pouvaient avoir eu recours aux dieux afin d'aboutir dans leurs entreprises encore hardies : consultation des oracles avant de reprendre la mer par exemple (Le Bihan, Villard, 2001). Un tel scénario suggère l'existence d'une île vivante, durant la Protohistoire, dans une certaine indépendance par rapport au continent, prospérant grâce aux haltes des navigateurs en mal de vivres et de conseils de navigation,

et peut-être grâce aux dons et offrandes aux divinités locales. En ce cas, elle profite directement de sa position sur la grande voie maritime et commerciale de la façade atlantique. Une géographie culturelle différente peut être alors envisagée.

Or, plus tard, et notamment à l'époque romaine, les choses changent. L'économie, comme la vie politique se décident et se dirigent sur et à partir du continent, au sein de la *civitas* des Osismes contrôlée au chef-lieu, Carhaix. L'administration romaine est en place, les ports continentaux aussi. L'île ne dispose plus de son destin de manière aussi autonome. La concurrence des ports continentaux écrase celui de l'île (Quimper, Douarnenez, Le Yaudet...). En conséquence, même si le trafic demeure et s'accroît au nez de l'Armorique, le rôle d'Ouessant sur la voie atlantique a pu diminuer, les profits aussi. En revanche, le sanctuaire installé au pied des pentes de la colline Saint-Michel a perduré et conservé des attributions fortes. La pratique de la sélection osseuse demeure, les objets de parure s'accumulent et le mobilier métallique souligne que l'on est loin de l'appauvrissement dans les offrandes et les dépositions. Il est permis de se demander si la fonction du site de Mez-Notariou ne s'est pas restreinte à celle de sanctuaire. En revanche, ce sanctuaire serait devenu important. Un rite né et développé dans le cadre d'un ancien habitat prospère aurait survécu dans l'île et résisté aux mutations économiques et politiques. Peut-être modifié et adapté aux exigences nouvelles, il serait devenu la clé de voûte de la fréquentation et de l'importance du site et de l'île dans la nouvelle organisation et dans le nouveau réseau des relations culturelles, économiques et administratives de la façade occidentale de l'Armorique. On se serait même rendu sur l'île pour célébrer un culte. Ce lieu de culte ne serait plus réservé à ses seuls habitants ni aux navigateurs qui fréquentent, désormais, les havres continentaux. Il accueillerait des populations continentales qui célébreraient, ici, un culte ancestral (euphémisme !) au sein duquel la manipulation des os conserverait toute sa valeur (on apporterait même du sanglier ou du bois de cerf).

Au-delà de l'étonnante pérennité d'un rite, au-delà de la preuve de la tolérance de Rome à l'égard des cultes indigènes, c'est à un changement profond de la valeur du site que nous assisterions. La fonction économique de l'île au cours de la Protohistoire se serait réduite, limitant ses champs d'activité au bien vivre des insulaires alors que sa fonction religieuse, loin de faiblir, se serait même renforcée au début de la période impériale; éventuellement pour satisfaire la spiritualité des habitants du continent. Par voie de conséquence, la religion qui avait pérennisé le site de Mez-Notariou devait, avec la christianisation, entraîner sa perte. La puissance de la destruction des enseignes païennes par les chrétiens devait être à la hauteur de leur popularité. Il est tout de même possible de suggérer que la chute fut toute relative dans la mesure où la construction d'une chapelle Saint-Michel entourée d'un village limita l'abandon des lieux. Mais quand ?

Un tel schéma intéressant, peut-être pertinent, assurément grandiose, se fonde sur les résultats de fouilles bien incomplètes au regard de tous les vestiges disparus ou de ceux qui se dissimulent encore sur le site, au pied et sur les flancs de la colline. Il pose les questions.

La christianisation d'Ouessant et de l'Armorique

Si elle doit se confirmer lors des fouilles ultérieures, la destruction de structures religieuses antiques par Paul Aurélien, constituera une première en archéologie armoricaine. Nous aurons, sans contradiction véritable par les textes, un indice concret de christianisation, ou tout au moins d'éradication du paganisme. Il sera sans doute raisonnable de modifier l'itinéraire mythique et symbolique de l'évêque du Léon tout en donnant du corps aux éléments essentiels de sa *Vita*. Un tel éclairage donne à réfléchir autant à propos des conditions de passage, dans le domaine culturel, de l'Armorique romaine à l'Armorique chrétienne qu'à l'utilisation féconde des textes et des vies de saints.

La religion, révélateur de la géographie culturelle

En inscrivant le phénomène religieux dans l'histoire des relations économiques, sociales et politiques entretenues par l'île avec le continent d'une part, avec les îles ou territoires littoraux lointains d'autre part, on définit l'espace géographique culturel dont relevait Ouessant, ceci au travers de la longue durée, donc de l'Histoire.

On peut en effet poser l'hypothèse selon laquelle la relative indépendance économique et politique d'Ouessant par rapport au continent, conjuguée à des liens certes assez limités en quantité mais constants et signifiants avec les terres d'origine, de transit et de destination de la grande voie atlantique, avait inscrit l'île dans un espace géographique de type réticulaire (Bonnemaison, 2000), ceci durant la Protohistoire. Avec la conquête romaine et la prééminence politique et administrative de l'Empire, c'est davantage un modèle centre - périphérie qui se mettrait en place. Après avoir entretenu, durant la Protohistoire, des rapports de négociation et d'échange, somme toute égalitaires, avec ses partenaires (îles du Ponant, Bretagne insulaire, voir façade continentale vécue, culturellement, comme une autre grande île), Ouessant aurait été soumise aux rapports hiérarchiques de l'administration romaine. Elle n'aurait plus été qu'un prolongement de la façade continentale.

Une telle évolution serait à nuancer. Il est possible que les choses aient changé dès la période de La Tène et des *oppida*. Il est possible que des us et coutumes anciens et des traits culturels profonds aient perduré durant l'Antiquité. Toutefois, du point de vue de la religion, l'état actuel des recherches laisse entendre qu'à Mez-Notariou le culte, ou tout au moins le fort intérêt à l'égard de la patelle fut abandonné au Second âge du Fer tandis que la sélection osseuse se pratiqua amplement sous l'Empire romain.

Une telle vision, presque romantique si l'on tient compte de la puissance évocatrice des lieux, peut séduire et correspondre à une réalité historique. De nombreuses preuves manquent pour confirmer un tel schéma. Manquent cruellement, en particulier, des références continentales en ce qui concerne les cultes « indigènes », fussent-ils protohistoriques ou antiques. Il faut même voir plus loin. Si, après la chute de l'Empire romain, l'hypothèse d'une destruction radicale et brutale des structures liées à un tel culte est retenue, se dessine alors la question de la forme et des moyens de la christianisation de l'île d'Ouessant et de l'Ouest armoricain.

Que le phénomène de bascule, qui entraîne, à partir du Second âge du Fer et surtout de l'Antiquité, une mutation profonde du site se manifeste et se détecte grâce à l'étonnant fil conducteur d'un rite et d'une attitude religieuse millénaire est sans doute unique en archéologie. Si l'abandon définitif du site est bel et bien lié à une destruction volontaire par des prosélytes du christianisme, l'affaire est encore plus étonnante. Il faut espérer que les études fines de mobilier permettront de préciser davantage la date de ces mutations.

Nous suggérons que l'analyse de l'évolution religieuse et la relation habitat / sanctuaire puisse constituer une voie d'accès à la compréhension de l'insertion d'Ouessant dans l'organisation géographique culturelle de la façade atlantique, ceci de la Protohistoire à l'Antiquité. Le seul fait religieux ne pourra résoudre ce difficile mais essentiel problème. En revanche, l'étude du site d'Ouessant s'insère dans les réflexions à propos des schémas d'aménagements socioculturels de l'Europe du Nord-Ouest, à propos des entités culturelles qui les sous tendaient.

Pour cela, il faut tenir compte des réalités de la géographie physique et humaine et tout autant des vestiges découverts. Il faut mesurer les distances économiques et mentales provoquées par l'affrontement entre le caractère fort de l'espace insulaire, de ses contraintes en terme de déplacement et d'échanges, et l'incidence des apports extérieurs, autant par leur représentation mentale que par les objets eux-mêmes. Il faut tenir compte de la durée. La longévité du site l'inscrit dans une géographie culturelle subissant et engendrant des mutations profondes : celles-là même que l'on peut appeler l'Histoire.

Peut-être serait-il opportun de suggérer des solutions intermédiaires entre deux modèles classiques de la géographie culturelle : l'un, souvent retenu pour l'Europe continentale et fondé sur le double concept de centre et de périphérie, l'autre, plus exotique, appuyé sur l'idée d'espace réticulaire, d'espace de relations fluides. Les choses ne peuvent être simples.

Bibliographie

- BOLLORE G.A., *Célébration de la bernique*, Paris, Éditions Maritimes/Voile-Gallimard, 1982, 95 p.
- BONNEMAISON J., *La géographie culturelle*, Paris, Éditions du CTHS, 2000, 152 p.
- BRIARD J., *Mythes et symboles de l'Europe préceltique. Les religions de l'âge du Bronze (2500-800 av. J.-C.)*, Paris, Errance, 1987, 180 p.
- CAMBEFORT Y., *Le scarabée et les dieux*, Paris, Éditions Boubée, 1994.
- CHEDEVILLE A., GUILLOTOT H., *La Bretagne des saints et des rois, V^e – X^e siècle*, Rennes, Éditions Ouest-France université, 1984, 423 p.
- DUVAL P.-M., *Les Celtes*, L'univers des formes, Paris, NRF, p. 121.
- FLEURIOT L., *Les origines de la Bretagne*, Paris, Payot, 1982, 348 p.
- GIOT P.-R., «Ploemeur, Beg-ar-Dorchen», *Gallia Préhistoire*, T.28, fasc.2, Paris, CNRS, 1985, p. 219-220
- HALLÉGOUET B., GIOT P.-R., BRIARD J., «Habitat et dépôt du Bronze au Lividic en Plounéour-Trez (Finistère)», *Annales de Bretagne*, 1972, p. 59-72.
- LE BIHAN J.-P., *Le site archéologique de Ouessant "Mez-Notariou"*, D.F.S. années 1993-1994-1995, Rennes, 2 volumes.
- LE BIHAN J.-P., *Le site archéologique d'Ouessant "Mez-Notariou"*, D.F.S. années 1996-1997-1998, Rennes, 2 volumes.
- LE BIHAN J.-P., «Habitats et territoires : deux exemples armoricains : l'île d'Ouessant au Premier âge du Fer, Quimper à La Tène finale», dans *Territoires celtiques, espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*, Actes du colloque de l'AFEAF sous la direction de D. GARCIA et Florence VERDIN, Paris, Errance, 2002, p. 213 à 225.
- LE BIHAN J.-P., MÉNIEL P., «Un dépôt d'ossements du Premier âge du Fer sur l'île d'Ouessant», dans *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule*, Actes du XXV^e colloque de l'AFEAF, Mémoire n° 16, Société archéologique champenoise, Charleville-Mézières, 2002, p. 303-316.
- LE BIHAN J.-P., VILLARD J.-F., *Archéologie d'une île à la pointe de l'Europe, Tome 1 : Le site de Mez-Notariou et le village du Premier âge du Fer*, Quimper, Édition CRAF et RAO, 2001, 350 p.
- LE BIHAN J.-P., VILLARD J.-F., *Le site archéologique d'Ouessant "Mez-Notariou"*, D.F.S. de fouille trisannuelle, années 2000 à 2002, Rennes.
- MÉNIEL P., *Les Gaulois et les animaux. Élevage, repas et sacrifices*, Errance (collection des Hespérides), Paris, 2001.
- MERDRIGNAC, *Les Vies des saints bretons durant le haut Moyen Âge*, Rennes, Éditions Ouest-France, 1993, 149 p.
- MOHEN J.-P., ELUÈRE C., *L'Europe à l'âge du bronze. Le temps des héros*, Gallimard, RMF, 1999, 160 p.
- RMF, *L'Europe au temps d'Ulysse; dieux et héros de l'âge du Bronze*, catalogue de la 25^e exposition d'art du Conseil de l'Europe, Paris, 1999, 295 p.
- ROUSSOT-LARROQUE J., LE BIHAN J.-P., «Objets singuliers de l'extrême fin de l'âge du Bronze ou de la transition Bronze-Fer à Mez-Notariou (île d'Ouessant)», *Bulletin de l'APRAB*, 2004.
- STEINER L., MENNA F., *La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains*, Lausanne, Cahiers d'archéologie romande, 2000, 352 p.
- TANGUY B., IRIEN J., FALHUN S., *Saint Paul Aurélien, Vie et culte*, Saint-Thonan, Éditions Minihi Levenez, 1991, 243 p.